

Questions orales

Le ministre peut-il dire aujourd'hui, étant donné qu'il y a 33 maires et quelque 80 échevins de la région du Nord de Montréal, si ceci représente une volonté politique, si oui, peut-il nous dire dans quel délai aura-t-on une décision de son ministère?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je suis le premier à reconnaître l'importance de la volonté, mais il y a aussi l'importance de l'intelligence du sujet. Voici ce que je veux dire: Il y a présentement, au sujet de l'avenir de Mirabel, deux thèses fort opposées, et l'une d'elles est remarquablement représentée dans les tribunes par les maires qui sont là. La semaine prochaine j'aurai probablement un nombre égal ou supérieur de maires représentant une autre thèse. Ce qui veut dire que tout n'est pas noir et blanc en ce qui a trait à Mirabel.

J'ai déjà porté le problème devant mes collègues il y a quelques mois. Je me propose de le faire d'une façon encore plus nette, claire et précise dans les jours qui viennent. Et je peux assurer ceux qui sont là et ceux qui seront là qu'une décision sera prise dans les deux ou trois prochains mois, afin qu'on puisse répondre à ce qui semble être un consensus, c'est-à-dire le besoin d'une décision sur le sujet.

* * *

[Traduction]

L'INDUSTRIE

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT AU SUJET DES SECTEURS DU VÊTEMENT, DU TEXTILE ET DE LA CHAUSSURE

M. Derek Blackburn (Brant): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Dernièrement, le sénateur Olson a dit ce qui suit:

Nous allons cesser de soutenir des secteurs d'activité qui ne seront jamais concurrentiels durant la présente génération, tels le vêtement, les textiles, la chaussure et un certain nombre d'autres.

Il semblerait que notre ministre chargé du développement économique ignore que près de 300,000 Canadiens occupent un emploi dans ces secteurs d'activité, surtout dans la province de Québec. Il apparaît maintenant que quelques députés libéraux s'inquiètent que nous ayons plus de 1.2 million de Canadiens en quête d'emplois qui n'existent pas. Le gouvernement a-t-il décidé de ne pas tenir compte de l'avis de ses propres députés ainsi que de la misère des Canadiens et qu'au lieu de créer de l'emploi pour ceux qui en ont grandement besoin, il se contente d'énumérer ceux qui figureront sur la prochaine liste de congédiés?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le député semble bien peu au courant de la politique que nous avons annoncée il y a quelques mois au sujet du textile, du vêtement et de la chaussure. Loin de jeter les travailleurs au chômage comme le député semble l'affirmer, nous avons continué de protéger ces secteurs. De même, au lieu de cette attitude réactionnaire qui caractérise si souvent les néo-démocrates, nous avons mis sur pied un office de renouveau industriel qui veille à renforcer et à affermir les secteurs d'activité où la rémunération des travailleurs est inférieure à la moyenne canadienne, et dans les secteurs qui ne sont pas

concurrentiels, à implanter de nouvelles industries utilisant une technologie plus avancée et offrant de meilleurs salaires. C'est ainsi que plus de 300 millions ont été affectés à cet office composé de représentants d'entreprises et d'hommes d'affaires éminents provenant de plusieurs provinces dont le Québec, de sorte que cette entreprise commune où collaborent étroitement le gouvernement, les patrons et les travailleurs, devrait assurer un meilleur avenir aux travailleurs de ces secteurs d'activité.

M. Blackburn: A entendre le premier ministre, j'en conclus que les trois secteurs d'activité que sont la chaussure, le textile et le vêtement, connaîtront un avenir brillant. J'espère que cela se réalisera.

* * *

LE COMMERCE INTERNATIONAL

LES DISCUSSIONS BILATÉRALES—LA POSITION DES NÉGOCIATEURS CANADIENS

M. Derek Blackburn (Brant): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Au cours des derniers mois, 20,000 travailleurs du secteur du vêtement et du textile ont perdu leur emploi et je ne sais combien d'autres ont dû accepter de travailler à temps partiel. Jeudi, des négociateurs canadiens partent pour Hong Kong où ils entreprendront une nouvelle série de discussions sur les échanges bilatéraux. Le ministre peut-il nous donner l'assurance que ces négociateurs auront pour mandat de ne pas affaiblir davantage la position de ces secteurs au Canada et de protéger les travailleurs canadiens en exigeant le maintien du niveau d'importation de 1981 ou, si cela nous est plus avantageux, le rétablissement des contingents d'importation de 1979?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, nous n'avons pas coutume de faire connaître le mandat précis des négociateurs du gouvernement du Canada avant le début des négociations, mais je puis donner au député l'assurance qu'ils veilleront à protéger les intérêts et les emplois des Canadiens.

* * *

[Français]

LES AÉROPORTS

MIRABEL—ON DEMANDE QUAND UNE DÉCISION SERA PRISE

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Madame le Président, j'aimerais poser une question au ministre des Transports, compte tenu de cette délégation de maires que nous avons aujourd'hui dans les tribunes, délégation intéressée bien sûr au transport aérien. Le ministre nous confirme aujourd'hui qu'il y aura une autre délégation la semaine prochaine. Ce qui est fort important, madame le Président, et ce que j'ai retenu, le ministre nous confirme aujourd'hui devant des milliers de téléspectateurs qu'une décision sera prise dans deux ou trois mois. Peut-il nous assurer que cette décision sera rendue publique au plus tard le 1^{er} juin?